



## Règlement intérieur : Vacances sportives



- 1- Tout enfant qui aura un comportement violent ou délictueux s'expose au renvoi de l'établissement sans remboursement de son inscription.
- 2- Les enfants doivent le respect aux éducateurs, aux intervenants extérieurs ainsi qu'aux autres enfants présents.
- 3- Il est interdit de quitter l'établissement en dehors de ses heures de fonctionnement.
- 4- Les règles élémentaires de politesse sont nécessaires au bon fonctionnement de l'école multisports.

Le Stade Bordelais se dégage de toute responsabilité en cas de vol d'objets personnels, en conséquence de quoi, nous conseillons aux jeunes stagiaires de ne pas amener d'objet de valeur (téléphone portable, console de jeux, argent de poche, etc.).

### **Signature des parents**

*Avec la mention « lu et approuvé »*